

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE



1 Découverte d'une cache d'armes du FLN par des parachutistes français en mars 1956 dans la région de Constantine.



2 Une indépendance nationale dans les « années de Gaulle » (1958-1969)

En pleine guerre froide, le président de la République Charles de Gaulle accueille le 23 mars 1960 à l'aéroport d'Orly le dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev en visite diplomatique en France.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Fiche d'objectifs

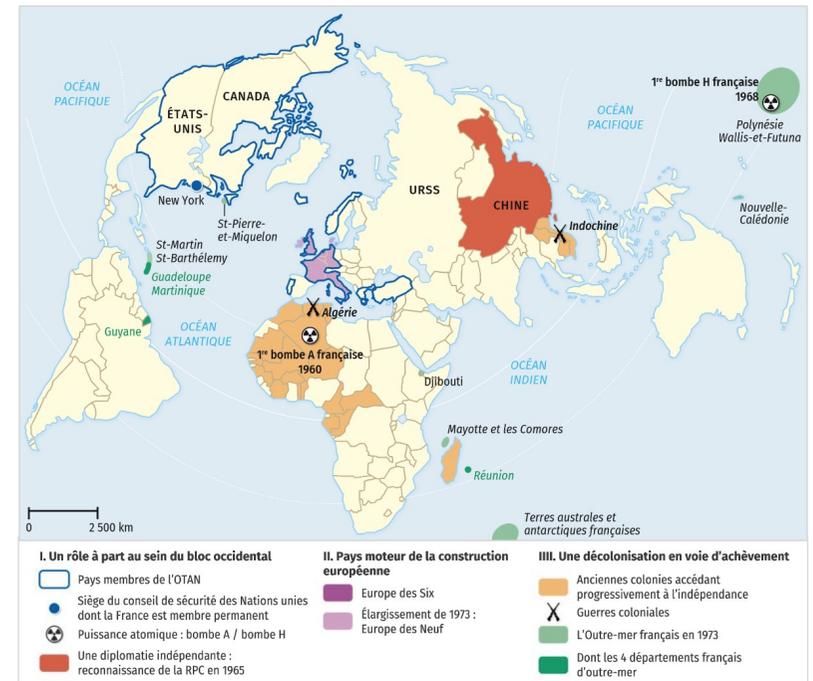
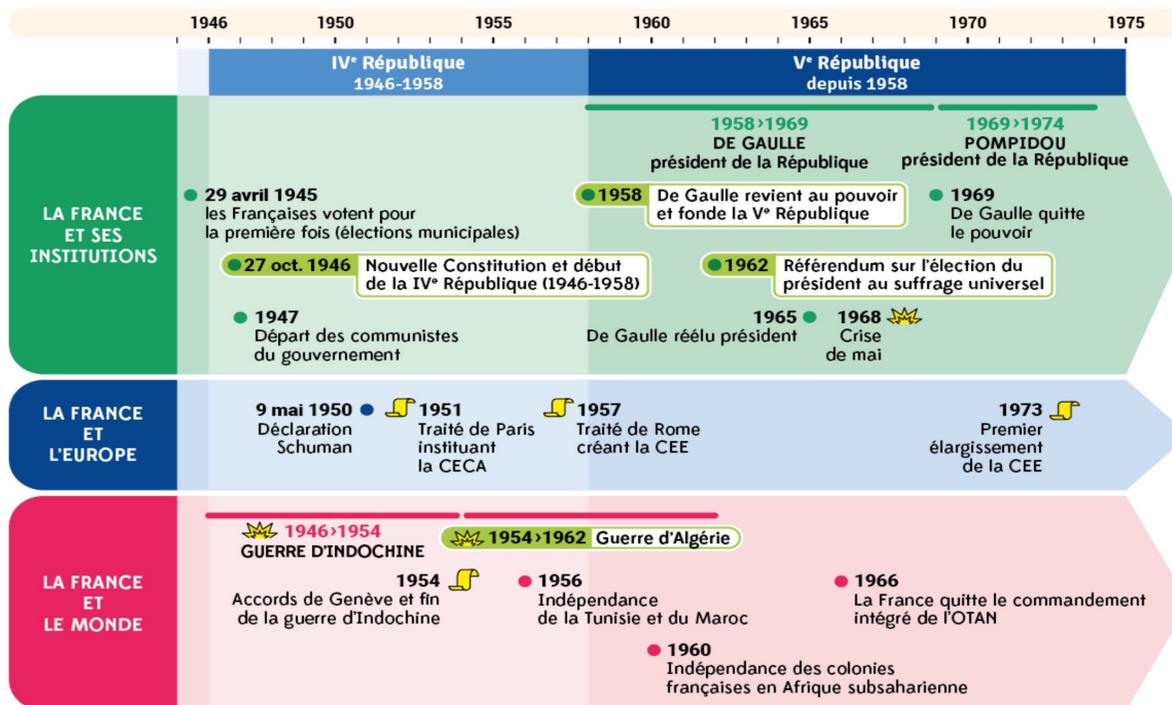
Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
<ul style="list-style-type: none">- puissance- constitution, référendum, septennat- régime parlementaire/régime semi-présidentiel- suffrage universel, suffrage direct/indirect- nationalisation, planification- société de consommation- marché unique, croissance économique- Union française, Françafrique- nationalisme, harkis- politique de la chaise vide- « Nouvelle société »	<ul style="list-style-type: none">- dater les grandes réformes économiques et sociales de l'après-guerre- dater la Constitution de la IV^{ème} République et la Constitution de la V^{ème} République- dater les étapes de la construction européenne- dater l'indépendance des principales colonies françaises : Indochine, Maroc, Tunisie, Algérie- dater la réforme proposant l'élection du Président au suffrage universel direct- dater les événements contestant la politique par de Gaulle dans les années 1960
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	Capacités et méthodes à savoir maîtriser :
<ul style="list-style-type: none">- comment la puissance française est-elle reconstruite entre 1944 et 1954 ?- comment la puissance renaît-elle malgré ses faiblesses entre 1954 et 1962 ?- comment la puissance française s'affirme-t-elle durablement de 1962 à 1974 ?	<ul style="list-style-type: none">- repérer la structure d'un paragraphe- trouver des exemples pour illustrer l'argument et les explications : soit un événement, soit un chiffre, soit un personnage.

Évaluation (devoir maison) : Question problématisée

Vous aurez à corriger une question problématisée (rédigée par un.e élève de terminale). À la manière d'un.e professeur.e d'Histoire, vous écrirez des remarques dans la copie (dans la marge, sur le texte) puis vous complèterez la grille d'évaluation avant de donner une note et de rédiger une appréciation.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Introduction



Problématique : Comment, malgré les obstacles, la France parvient-elle à reconstruire sa puissance extérieure et sa stabilité intérieure entre 1945 et 1974 ?

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

Point méthode : Repérer la structure d'un paragraphe

- un paragraphe (un seul bloc sans retour à la ligne) comprend trois étapes :

- > l'affirmation de l'**argument** : c'est l'idée directrice du paragraphe
- > le développement des **explications** : causes, déroulement, acteurs, conséquences...
- > la mobilisation d'une **illustration** : un événement, un chiffre ou un personnage

- pour distinguer les paragraphes, on revient à la ligne (sans en sauter) et on fait un alinéa

Consigne : Lisez la première partie du cours, intitulée « Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958 ». Au sein de chacune des sous parties, vous surlignerez les arguments, les explications et les illustrations avec trois fluos de couleur différente.

The diagram shows a handwritten text on lined paper with several annotations and arrows pointing to specific parts of the text:

- Red arrow:** Points to the first line: "En 1962, la fin de la guerre d'Algérie en 1962 inaugure le temps des mémoires à propos du conflit." Label: "Une brève introduction qui ouvre la partie".
- Orange arrow:** Points to the second line: "La fin de la guerre d'Algérie est un processus long, qui dure sur la période 1959-1962." Label: "Un argument qui inaugure la sous-partie".
- Green arrow:** Points to the start of the long paragraph: "Alfin de sortir de la crise algérienne, Gaule propose une ouverture démocratique aux Algériens le 16 septembre 1959..." Label: "Des explications qui développent, étayent l'argument formulé en début de sous-partie".
- Yellow arrow:** Points to the end of the paragraph: "Mais les partisans de l'Algérie française se sentent trahis par la politique gaulliste d'autodétermination alors qu'ils s'estiment à l'origine du retour du général au pouvoir à la suite du soulèvement du 13 mai 1958." Label: "Une illustration qui combine à la fois un événement et une donnée chiffrée".

Text on the right side of the diagram:

Alinéas marquant le début de la partie et de la première sous-partie

En 1962, la fin de la guerre d'Algérie en 1962 inaugure le temps des mémoires à propos du conflit.

La fin de la guerre d'Algérie est un processus long, qui dure sur la période 1959-1962. Alfin de sortir de la crise algérienne, Gaule propose une ouverture démocratique aux Algériens le 16 septembre 1959 alors que l'armée française maîtrise la situation militaire en Algérie. Un référendum à venir doit permettre de choisir entre trois solutions : soit la sécession avec une Algérie totalement indépendante de la France, soit une « francisation complète » de l'Algérie, c'est-à-dire une intégration complète et à égalité des 9 millions de musulmans au sein de la communauté des citoyens, soit une association politique de l'Algérie et de la France inspirée du Commonwealth britannique avec deux États indépendants mais coopérants (c'est l'option préférée du général). En somme, de Gaule tente de résoudre la question algérienne par une solution démocratique. Finalement le 8 janvier 1961, un référendum conforte la proposition gaulliste puisque ce choix d'autodétermination est approuvé par 75 % des suffrages en métropole et par 69 % des suffrages en Algérie. Mais les partisans de l'Algérie française se sentent trahis par la politique gaulliste d'autodétermination alors qu'ils s'estiment à l'origine du retour du général au pouvoir à la suite du soulèvement du 13 mai 1958. Une partie des Européens

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

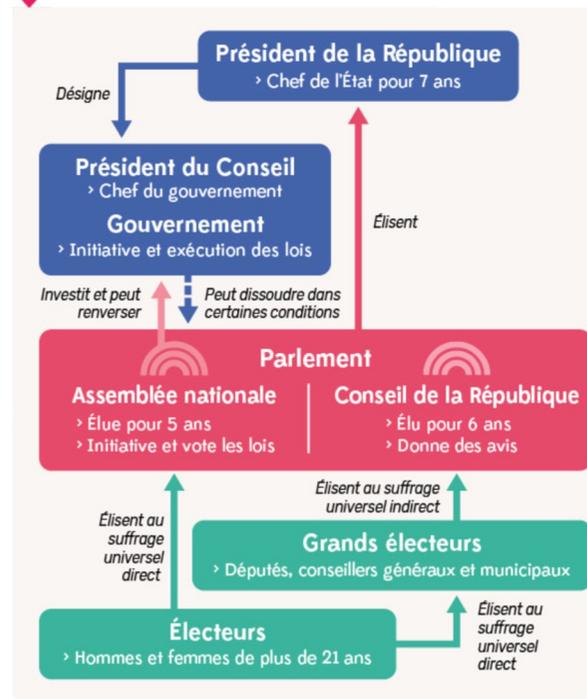
I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

A. La IV^{ème} République : un régime parlementaire très instable



1 Les femmes françaises votent pour la première fois (mars 1945)

1 Les institutions de la IV^e République



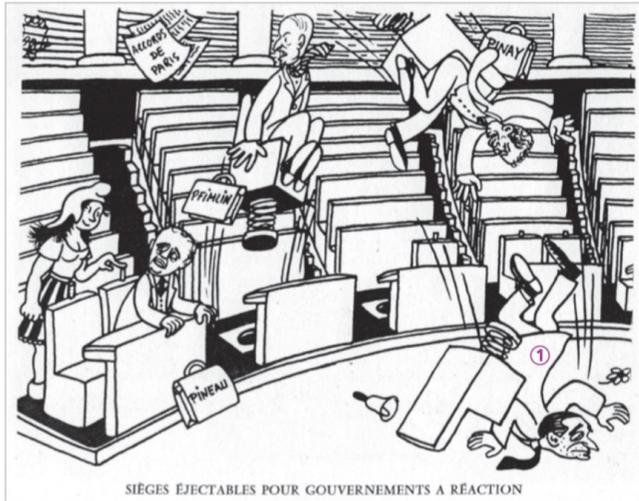
La IV^e République : un régime d'assemblée

- La IV^e République s'est voulue différente de la précédente. Pourtant, elle est très proche de la III^e République.
- Le président de la République a un rôle limité. Le pouvoir exécutif est essentiellement détenu par le **président du Conseil**, une fonction qui n'était pas bien définie sous la III^e République. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale, mais dans des conditions très restrictives (qui n'ont été réunies qu'une seule fois, en 1955).
- En revanche, le gouvernement peut facilement être renversé par les députés. C'est un **régime parlementaire** avec un **exécutif faible**, ce qui ressemble à un **régime d'assemblée**.

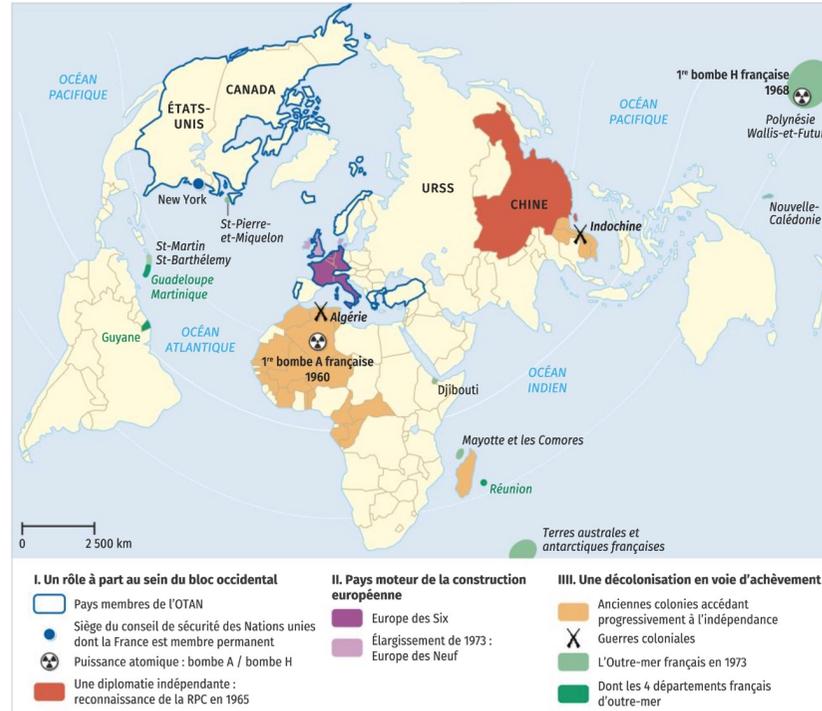
H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

A. La IV^{ème} République : un régime parlementaire très instable



4 Le fonctionnement de la IV^{ème} République
Caricature de Jean Eiffel parue dans *L'Express* en février 1955.
① Le gouvernement de Pierre Mendès-France, Président du Conseil de 1954 à 1955, est renversé par les députés en février 1955 après seulement sept mois d'existence.



4 La place de la France dans le monde (1945-1973)



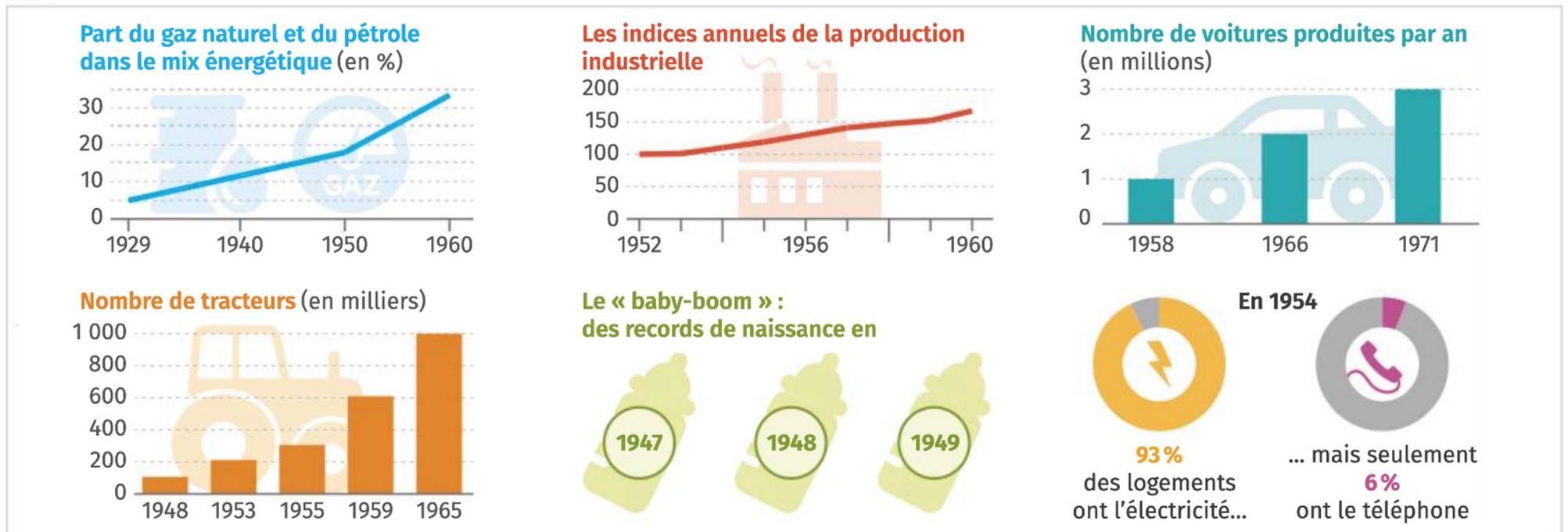
1 L'ambition de reconstruire et de moderniser la France
Jean Monnet au siège du conseil du Plan de modernisation et d'équipement, Paris, 1949. Au mur, la carte des productions avant-guerre, à la fin de la guerre et en 1949.
Au lendemain de la guerre, Jean Monnet élabore et met en œuvre le premier Plan de modernisation et d'équipement (1946-1953), dit « plan Monnet », qui, avec l'aide du plan Marshall, relance l'activité économique de la France.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

A. La IV^{ème} République : un régime parlementaire très instable

3 Croissance et modernisation en France



H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

B. La France, un des fondateurs de la construction européenne



4 Le parapluie européen
Affiche éditée par l'association Paix et liberté, créée par les partis de centre droit pour lutter contre le communisme, 1951.



4 Le congrès de La Haye (9 mai 1948)
Au fond, le drapeau fédéraliste avec un E tracé en vert foncé ; debout sur l'estrade, Winston Churchill, ancien Premier ministre britannique, en train de prononcer son discours.

1 La déclaration du 9 mai 1950

En s'inspirant d'un projet élaboré par Jean Monnet, le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman propose de créer la CECA¹.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. [...] L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée ; l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif :

– Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

– La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin des régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

– La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible.

1. Communauté européenne du charbon et de l'acier, créée en 1951.

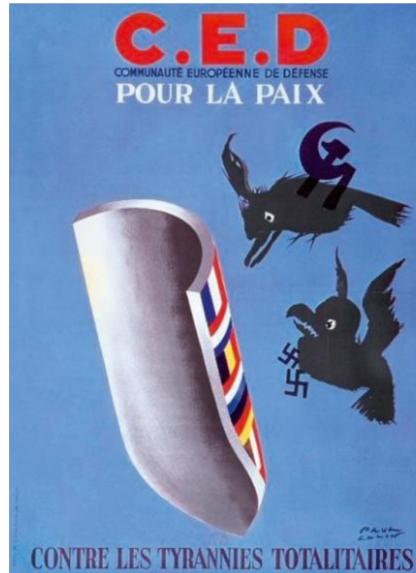
H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

B. La France, un des fondateurs de la construction européenne



2 Jean Monnet et Robert Schuman à la conférence ouvrant les négociations sur la mise en place de la CECA, à Paris le 20 juin 1950.



2 Une armée commune

Paul Colin, affiche commandée par le gouvernement français, 1954.

En 1953 et 1954, le gouvernement s'efforce, avec le soutien d'une partie de sa majorité, de convaincre l'opinion de l'intérêt pour la France de ratifier le traité, que les gaullistes, les communistes et une partie des socialistes et des modérés rejettent fermement.



2 Une affiche contre la CED

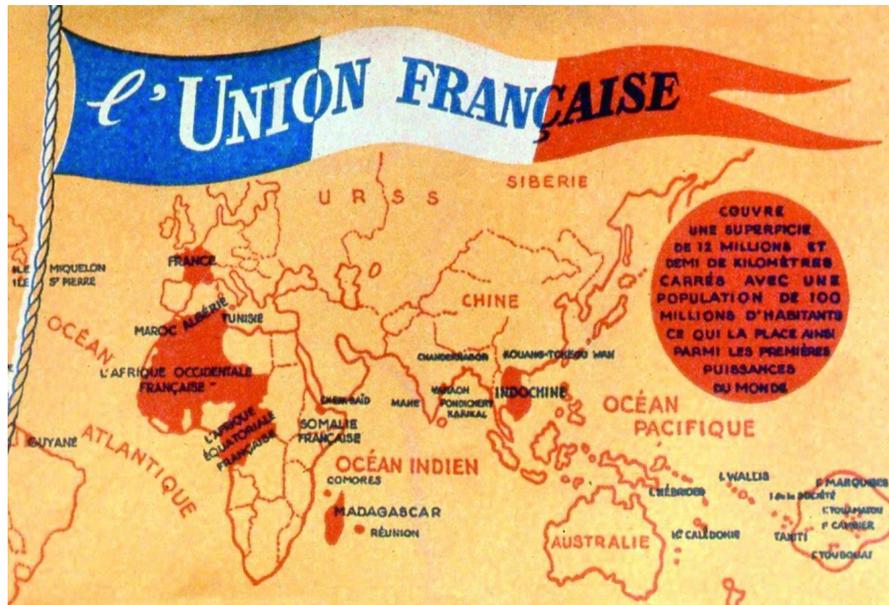
Affiche du Parti communiste français, 1952.

Les communistes critiquent le projet de CED, notamment parce qu'ils considèrent ce projet comme une menace pour l'URSS.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

C. Un empire colonial entre maintien par la force et délitement



1 « L'Union française », une tentative pour sauver l'empire français

Affiche de l'Union française, 1946.

Entre 1946 et 1958, l'ancien empire colonial français est associé à la métropole sous la forme de l'Union française, qui regroupe les départements d'outre-mer et les colonies.

2 L'indépendance du Vietnam

Tout le peuple du Vietnam, animé d'une même volonté, est déterminé à lutter jusqu'au bout contre toute tentative d'agression de la part des colonialistes français.

Nous sommes convaincus que les Alliés, qui ont reconnu les principes de l'égalité des peuples aux conférences de Téhéran et de San Francisco, ne peuvent pas ne pas reconnaître l'indépendance du Vietnam.

Un peuple qui s'est obstinément opposé à la domination française pendant plus de quatre-vingts ans, un peuple qui, durant ces dernières années, s'est résolument rangé du côté des Alliés pour lutter contre le fascisme, ce peuple a le droit d'être libre, ce peuple a le droit d'être indépendant.

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire de la République démocratique du Vietnam, proclamons solennellement au monde entier : le Vietnam a le droit d'être libre et indépendant et, en fait, est devenu un pays libre et indépendant.

Communiqué d'Hô Chi Minh, le 2 septembre 1945.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Une puissance mondiale qui se reconstruit : 1944-1954

C. Un empire colonial entre maintien par la force et délitement



3 L'Indochine : une guerre pour maintenir l'empire colonial
Soldats français en Indochine. Photographie de Pierre Ferrari, mai 1953.



Document 1 Pierre Mendès-France après la signature des accords de Genève

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

Point méthode : Trouver des exemples pour illustrer l'argument et les explications

- un exemple peut être un **événement** : il faut le raconter et le dater

ex : En 1965, se tient la première élection du Président de la République au suffrage universel direct. Au second tour, Charles de Gaulle est réélu face à François Mitterrand avec 55% des voix.

- il peut être un **chiffre** : il faut ne pas oublier l'unité et la date

ex : Entre 1958 et 1971, le nombre de voitures produites par l'industrie automobile passe de 1 à 3 millions d'exemplaires, soit un triplement.

Cette hausse est stimulée par la production de la Renault Dauphine.

- il peut être un **personnage historique** : il faut donner son nom et ce qu'il a fait/dit

ex : Michel Debré, proche du général, est nommé Garde des Sceaux au sein du Gouvernement de Gaulle. Il reçoit la mission de rédiger la nouvelle Constitution, qui sera présentée aux Français le 4 septembre 1958.



Consigne: Vous choisissez l'un des trois points de passage et d'ouverture (la guerre d'Algérie et ses mémoires, la Constitution de 1958 ou Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France: deux conceptions de la République). À partir des dossiers et documents fournis, vous complèterez le plan de votre point de passage et d'ouverture avec des arguments et des illustrations.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

A. Mettre fin à une République fragilisée par la décolonisation



3 L'arrivée des soldats français en Algérie (1956)

À partir de 1957, 400 000 soldats français stationnent en permanence en Algérie.



4 La crise politique du 13 mai 1958

Le 13 mai 1958, un nouveau gouvernement est formé à Paris. Les Français d'Algérie craignent qu'il ne négocie avec les nationalistes algériens et organisent une manifestation qui tourne à l'émeute. Photographie prise à Alger en 1958.



2 De Gaulle, président du Conseil, à l'Assemblée nationale le 2 juin 1958

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

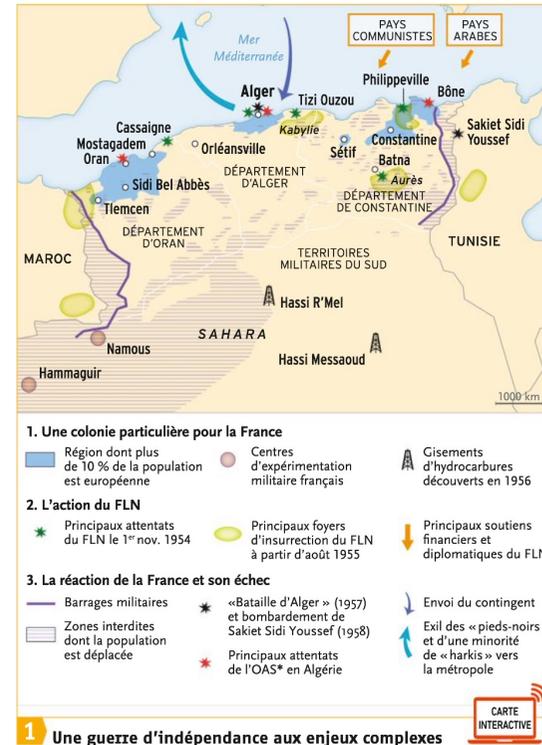
A. Mettre fin à une République fragilisée par la décolonisation



6 Le nouveau président du Conseil, Charles de Gaulle, au balcon du gouvernement général d'Algérie, 4 juin 1958
Dans son discours, le général de Gaulle, investi président du Conseil le 1^{er} juin, adresse aux Français d'Algérie un « Je vous ai compris » qui suscite beaucoup d'espoir parmi eux.



2 L'opposition de l'OAS
Affiche anonyme de 1961.
Les attentats de l'OAS font entre 1 700 et 2 000 victimes, en Algérie comme en métropole.
De Gaulle frôle de peu la mort lors de l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962.



4 L'indépendance de l'Algérie en juillet 1962
Le 1^{er} juillet 1962, le peuple algérien vote pour l'indépendance totale à 99,72% des suffrages exprimés.
L'indépendance est officiellement proclamée le 5 juillet 1962 à Alger et la population fête cette indépendance

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

A. Mettre fin à une République fragilisée par la décolonisation

POINT DE PASSAGE

La guerre d'Algérie et ses mémoires

Cours p. 170

La France colonise l'Algérie à partir de 1830. Dès lors, elle en fait l'élément central de son empire colonial. Plus d'un million d'Européens, essentiellement Français, en font une colonie de peuplement. Dès 1945, puis durant une longue guerre de 1954 à 1962, la France s'oppose par la force aux revendications indépendantistes du peuple algérien.

Quelles sont les conséquences de la guerre d'Algérie en France ?

1 La réaction de la France au mouvement indépendantiste algérien

« Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, des attaques à main armée, des attentats à la bombe, des sabotages de lignes et de voies de communication, des incendies enfin ont eu lieu sur l'ensemble du territoire algérien, de Constantine à Alger et d'Alger à Oran [...] »

L'Algérie, c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française. Des Flandres jusqu'au Congo, il y a quelque différence dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est la loi française [...] »

Telle est notre règle, non seulement parce que la Constitution nous l'impose, mais parce que cela est conforme à nos volontés [...]. En l'espace de trois jours, seize compagnies républicaines de sécurité² ont été transportées en Algérie, ce qui a porté à vingt le nombre total de ces compagnies sur le territoire algérien [...]. Il ne s'agit pas seulement de réprimer, de passer à la contre-offensive de caractère militaire afin de reconquérir un territoire qui n'était point perdu ! Il s'agit d'affirmer, à l'intention des populations qui pouvaient s'inquiéter, qu'à tout moment, à chaque instant, elles seraient défendues. »

Discours de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur (1954-1955), 12 novembre 1954.

1. Depuis mai 1964, la police de l'Algérie est divisée en trois départements.

2. CRS : Corps de la Police nationale, créé en 1944, spécialisé dans la réaction de l'ordre.

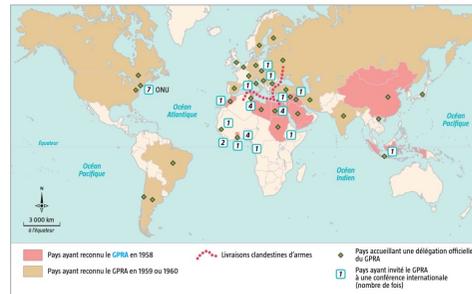
CHRONOLOGIE

- Mai 1945 Répression sanglante de manifestations indépendantistes à Sétif.
- 1^{er} mai 1954 Attentats du FLN (« Toussaint rouge ») et début de la guerre d'Algérie.
- 12 mars 1956 Evénement de l'armée française.
- 1957 Bataille d'Alger (épisode des violences et début des débats sur l'usage de la torture).
- 13 mai 1958 Putsch d'Alger appelant le général de Gaulle au pouvoir.
- 22 avril 1961 Putsch de militaires pour renverser de Gaulle, rallié à l'idée de l'indépendance de l'Algérie.
- 18 mars 1962 Accords d'Évian reconnaissant l'indépendance de l'Algérie.



2 La violence de l'armée française sur le sol algérien (1957)

Photographie, Saint-Eugène (Algérie), 14 mars 1957. Les parachutistes de la 101e division aéroportée de l'armée française sont en action dans un village algérien.



L'isolement diplomatique de la France

La difficile mémoire de la guerre d'Algérie

« Depuis la fin des années 1960, le bien-fondé d'une mémoire nationale officielle est à peine contesté, et l'on assiste à une concurrence effrénée entre diverses mémoires. C'est une des raisons pour lesquelles il n'existe pas de mémoire nationale officielle de la guerre d'Algérie [...] »

Au contraire, la guerre d'Algérie a si profondément déchiré la communauté nationale qu'il n'a pas été possible de reconstruire une mémoire nationale consensuelle. En effet, la mémoire collective de cette guerre est éclatée entre, au moins, trois tendances divergentes : les partisans de l'Algérie française, ceux de l'indépendance de l'Algérie, et la majorité silencieuse de ceux qui ont évolué de la première à la deuxième position (à l'instar du général de Gaulle) tout en restant troublés par des sentiments confus et contradictoires.

L'intégration de plusieurs populations venues d'Algérie dans des conditions différentes (rapatriés européens, "harkis", immigrés et enfants d'immigrés algériens) renforce encore ces divergences. C'est pourquoi la guerre d'Algérie est longtemps restée une guerre sans nom (le mot "guerre" étant remplacé dans son cas par "opérations de maintien de l'ordre"), sans signification consensuelle et sans commémoration officielle.

[...] Les gouvernements de la V^e République ont longtemps cru possible guérir les troubles de la mémoire nationale par une politique de l'oubli, traduite par une série de décrets et de lois d'amnistie¹ échelonnés de 1962 à 1982. »

Guylhem, « Histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie », Mémoires et géographies n° 46, décembre 2011.

1. Effacement par la loi de certaines condamnations ou de la possibilité de poursuites judiciaires pour des crimes ou délits commis.



PARCOURS 1

COMPRENDRE LES DOCUMENTS

- Quelle est la réaction de la France face aux revendications algériennes ? (doc. 1 et 2)
- Quel est l'impact de la guerre en métropole ? (doc. 3)
- Quels éléments montrent la fragilisation de la France au niveau international ? (doc. 4)
- Montrez la pluralité des mémoires de la guerre d'Algérie. (doc. 2 et 5)

PARCOURS 2

PRÉPARER UN EXPOSÉ ORAL

Présentez les conséquences de la guerre d'Algérie en France.

- Aide*
- Organisez vos idées en trois thèmes :
1. Les conséquences politiques (doc. 1 et 3)
 2. Les conséquences diplomatiques (doc. 4)
 3. Les conséquences sur la société française (doc. 2, 3 et 5)

SYNTHÈSE DU PARCOURS 1 OU 2

Quelles sont les conséquences de la guerre d'Algérie en France ?



3 Une guerre franco-française : la guerre sur le sol français

Une du Figaro du 23 août 1962.

DÉFINITIONS

FLN (Front de libération national) : mouvement nationaliste né en 1954 qui revendique l'indépendance de l'Algérie.

GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) : gouvernement issu du FLN représentant les Algériens.

Point de passage et d'ouverture 1 :

La guerre d'Algérie et ses mémoires

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan sur la guerre d'Algérie et ses mémoires.

Plan possible

1. Un refus catégorique de l'indépendance de l'Algérie par la France (chronologie, doc. 1 et doc. 2)
2. Le retour du général de Gaulle au pouvoir grâce à la guerre d'Algérie (chronologie et doc. 2)
3. Une acceptation progressive de l'indépendance par de Gaulle (doc. 2, doc. 3, doc. 4 et doc. 5)
4. Une sortie de guerre douloureuse en France comme en Algérie (doc. 2, doc. 4 et doc. 5)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

B. Fonder une nouvelle République qui cherche à être plus forte



2 De Gaulle, nouveau régime, politique de grandeur

Le général de Gaulle présente le projet de Constitution,
4 septembre 1958, place de la République (Paris), photographie anonyme.



4 Vote pour le référendum, le 28 septembre 1958 à Paris

Question : Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée
par le Gouvernement de la République ?

Votants : 80,6 %

Oui (81,7 %)

Non (17,2 %)

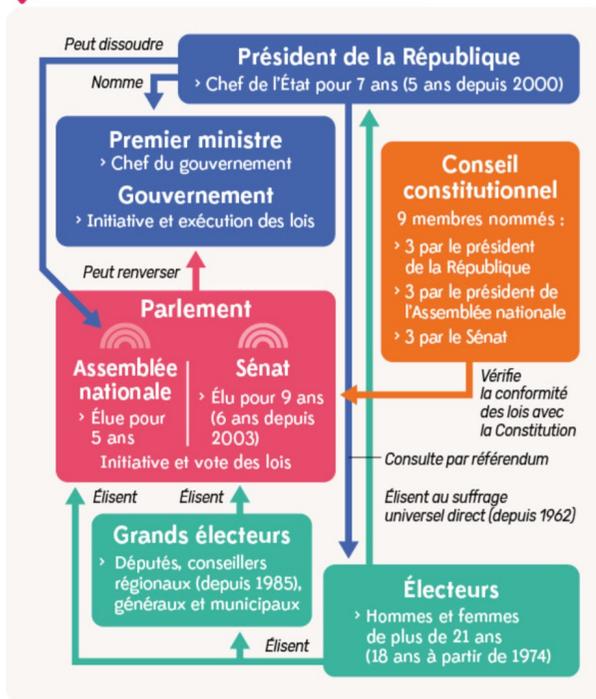
▲
Majorité absolue

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

B. Fonder une nouvelle République qui cherche à être plus forte

2 Les institutions de la V^e République

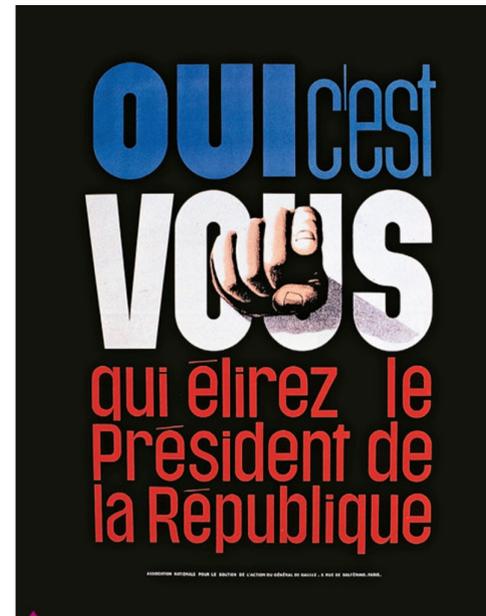


La V^e République : un régime semi-présidentiel

• La V^e République veut corriger les défauts de la IV^e, en renforçant l'exécutif. Elle reste un régime parlementaire, car le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale et celle-ci peut être dissoute par le président de la République.

• Mais ce dernier a une forte légitimité, puisqu'il est élu non par le seul Parlement comme sous les deux précédentes républiques, mais par un collège de grands électeurs, puis dès 1962, au **suffrage universel direct**. La répartition des rôles entre le président de la République et le Premier ministre peut faire l'objet d'interprétations différentes.

• La V^e République n'est ni un régime présidentiel ni un régime parlementaire « classique » où le Premier ministre détient la quasi-totalité du pouvoir exécutif. On parle souvent d'un régime « **semi-présidentiel** ».



5 L'élection du président au suffrage universel direct (1962)

En octobre, le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct est approuvé par 62 % des votants.



1 L'élection présidentielle de 1965

En décembre 1965, Charles de Gaulle vote pour l'élection présidentielle à la mairie de Colombey-les-Deux-Églises.

Pour la première fois en France, les citoyens sont appelés à élire le président de la République au suffrage universel direct. Charles de Gaulle, qui obtient 44,5 % des voix au premier tour, en sort renforcé. On observe alors une bipolarisation croissante de la vie politique entre droite et gauche, François Mitterrand s'affirmant comme son principal opposant.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

B. Fonder une nouvelle République qui cherche à être plus forte

Point de PASSAGE

La Constitution de 1958

COURS : p. 192-193

Contenus

En 1958, le retour au pouvoir de Charles de Gaulle marque une rupture politique majeure. Il met fin à la IV^e République et présente aux Français une nouvelle Constitution. Rompant avec une conception parlementaire de la République, ce texte met en place un régime semi-présidentiel.

Quelle type de République la Constitution de 1958 inaugure-t-elle ?

Fonctions et pouvoirs du président de la République

Art. 5 – Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. [...]

Art. 8 – Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et use fin à leurs fonctions.

Art. 9 – Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Art. 10 – Le président de la République promulgue les lois [...].

Art. 11 – Le président de la République [...] peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics.

Art. 12 – Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale [...].

Art. 15 – Le président de la République est le chef des armées. [...]

Art. 16 – Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel.

Extraits de la Constitution du 4 octobre 1958.

Vocabulaire

Constitution
Texte fondamental qui fixe l'organisation et la répartition des pouvoirs de l'État.

Régime parlementaire
Régime dans lequel le gouvernement est responsable devant une assemblée qui l'investit et peut le renverser.

Régime semi-présidentiel
Régime qui combine un régime parlementaire avec un pouvoir présidentiel fort.



4 septembre 1958 : de Gaulle présente le projet de Constitution

En 1958, de Gaulle présente le projet de Constitution aux Français. Il choisit un lieu, la place de la République à Paris, et une date : le 4 septembre, anniversaire de la proclamation de la III^e République en 1870.

Fonctions et pouvoirs du Conseil constitutionnel

Art. 61 – Les lois organiques, avant leur promulgation, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution.

Aux mêmes fins, les lois peuvent être déférées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le président de la République, le Premier ministre, ou le président de l'une ou l'autre assemblée. [...]

Art. 62 – Une disposition déclarée inconstitutionnelle ne peut être promulguée ni mise en application. Les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles.

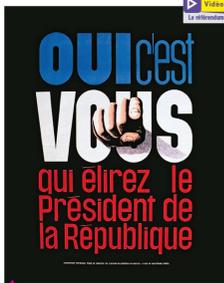
Extraits de la Constitution du 4 octobre 1958.

1. Qui touche à l'organisation des pouvoirs publics.

Notre Constitution est à la fois parlementaire et présidentielle.

Charles de Gaulle, conférence de presse tenue à l'Élysée, le 11 avril 1960.

Video



5 L'élection du président au suffrage universel direct (1962)

En octobre, le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct est approuvé par 62 % des votants.

Une analyse du projet de Constitution

Le rédacteur en chef du journal Le Monde donne son avis sur le projet de Constitution.

Pour être juste, on ne peut isoler le projet de son contexte récent. Il a pour auteur à la fois la conjoncture qui a bouleversé notre vie politique, les longues méditations d'un homme qui a une mission de sauveur et le dégoût accumulé des Français pour le fonctionnement d'un régime que l'enthousiasme de la libération leur avait apporté il y a douze ans. [...] Si l'on entente sans regret le système de la prépondérance des représentants élus, il faut bien transférer la réalité du pouvoir à l'incarnation de l'exécutif. À défaut d'un monarque, puisqu'on ne renie pas la forme républicaine, à un président de la République renforcé, si j'ose dire. [...] Le danger, et on le conçoit déjà plus ou moins confusément, c'est qu'une Constitution fabriquée dans ces circonstances crée finalement un régime de circonstance, en raison et en fonction d'un homme. [...] Il est bien sûr que si le général de Gaulle n'existait pas, la Constitution à faire n'aurait pas eu les traits qu'on lui donne. Il l'a si bien sentis lui-même qu'il s'est efforcé de mélanger les styles, en présentant dans un décor de République parlementaire une espèce nouvelle de monarchie présidentielle. De lui seul dépend cet équilibre instable, à lui seul on doit s'en remettre, pour l'instant, d'arbitrer les conflits d'autorité initiales.

André Chénobont, « Un équilibre instable », Le Monde, 31 juillet 1958.

Itinéraire 1

Identifier

Doc 2. Relevez les symboles que Charles de Gaulle utilise pour présenter la Constitution aux Français.

Doc 3 et schémas p. 187. Quelles sont les principales différences avec les institutions de la IV^e République ?

Expliquer

Doc 3. Montrez que la loi votée est désormais inférieure à la Constitution.

Doc 4 et 5. Montrez et expliquez pourquoi la Constitution de 1958, modifiée en 1962, renforce les pouvoirs du président.

Synthétiser

Répondez à la problématique en montrant que la nature parlementaire du régime est atténuée par le rôle nouveau du président de la République et du Conseil constitutionnel.

OU

Itinéraire 2

Trouver des arguments

Confrontez les documents et justifiez les affirmations suivantes à l'aide d'exemples précis tirés des documents :
- la Constitution de 1958 organise un régime semi-présidentiel ;
- la Constitution de 1958 est démocratique et républicaine.

Point de passage et d'ouverture 1 :

La Constitution de 1958

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan sur la Constitution de 1958.

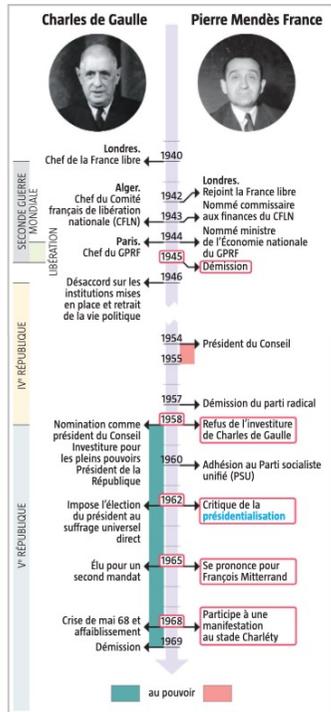
Plan possible

1. La Constitution de 1958 s'inscrit dans l'héritage des précédentes Républiques (doc. 1, doc. 2 et doc. 3)
2. La Constitution de 1958 donne naissance à un régime démocratique (doc. 1, doc. 3 et doc. 5)
3. La Constitution de 1958 redistribue les pouvoirs au sein de la République (doc. 1, doc. 3, doc. 4 et doc. 5)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

B. Fonder une nouvelle République qui cherche à être plus forte



Deux itinéraires politiques divergents

Point de passage et d'ouverture 3 :

Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République

Consigne : Complétez le tableau ci-dessous à l'aide des documents relatifs à la conception républicaine de Charles de Gaulle et de Pierre Mendès France.

1 Le président de la République au cœur des institutions

En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être tenues pour des choses sacrées, sous peine que la direction même du pays ne soit bientôt impuissante et disqualifiée. Et comment cette unité, cette cohésion et cette discipline seraient-elles maintenues à la longue si le **pouvoir exécutif** procédait de l'autre pouvoir¹ auquel il doit faire équilibre, et si chaque membre du gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale², n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ? C'est donc du chef de l'État, élu par un collège électoral qui englobe le **Parlement**, mais qui le dépasse largement de manière à en faire le président de l'**Union française** en même temps que celui de la République, c'est du chef de l'État que doit procéder le pouvoir exécutif. À lui la charge d'accorder les nécessités générales concernant le choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. À lui la mission de nommer les ministres et d'abord, naturellement, le Premier³, qui a la charge, lui, de diriger l'action, la politique et le travail du gouvernement. Au chef de l'État la fonction de promulguer⁴ les lois et de prendre les décrets⁵, parce que c'est vis-à-vis de l'État tout entier que ceux-ci comme celles-là engagent les citoyens. À lui l'attribution de servir d'arbitre, d'abord normalement par le Conseil, et puis, dans les cas de grande confusion, en invitant le pays à faire connaître, par des élections, sa volonté et sa décision souveraine. [...] À lui enfin, si le péril extérieur devait une fois de plus peser sur la France, le devoir d'être cette fois le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France.

Charles de Gaulle, « Discours de Bayeux », 16 juin 1946, charles-de-gaulle.org

1. Il s'agit ici du pouvoir législatif. 2. Il s'agit ici de l'Assemblée nationale. 3. Le Premier ministre. 4. Publier une loi et la rendre applicable. 5. Acte réalisé par l'exécutif sans vote du Parlement.

2 Le citoyen et le Parlement au cœur des institutions

Entre l'action parlementaire et l'action gouvernementale, il n'existe pas de différence essentielle. Les responsabilités augmentent, mais les devoirs restent de même nature. Député, ministre ou président du Conseil, on est toujours un représentant, on agit toujours au nom d'autrui, pour le compte de ceux qui vous ont choisi, qui vous ont fait confiance. [...] Dans tous les cas, on ne possède de force et d'autorité que dans la mesure où l'on est appuyé par la volonté de ceux qu'on représente. [...] Assurément, il n'est pas facile à un chef de gouvernement de maintenir quotidiennement ce dialogue avec le Parlement et avec le pays. Pourtant c'est une nécessité absolue. [...] Aucun gouvernement ne peut agir utilement si le Parlement ne le soutient pas, si le pays ne l'encourage pas. [...] Dans une dictature, la propagande cherche à convaincre les citoyens d'une doctrine qui n'émane pas d'eux et qu'on leur impose. En démocratie, c'est tout le contraire, le pouvoir, l'impulsion viennent du pays et du Parlement. Le gouvernement rend compte à l'Assemblée – comme le serviteur à son maître – en même temps qu'il doit informer, conseiller et intéresser la nation tout entière à son propre destin.

Pierre Mendès France, discours d'Évreux, 30 janvier 1955.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

C. Poursuivre la modernisation et la construction de la puissance

5 Les chiffres de la croissance économique

	Population française	Production industrielle française (base 100 en 1938)	Niveau des salaires (base 100 en 1951)	Évolution annuelle en volume du PIB de la France	Équipement des ménages en télévision
1948	41 112 000	120	–	–	–
1952	42 300 981	143	100	+ 3,1 %	moins de 10 %
1955	43 227 872	170	125	+ 5,3 %	moins de 10 %
1958	44 563 043	215	150	+ 2,7 %	environ 10 %
1965	48 561 800	–	180	+ 4,3 %	40 %
1969	50 107 735	–	210	+ 7 %	67 %

D'après Jean-François Eck, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Armand Colin, 2004.



1 Le « nouveau franc »

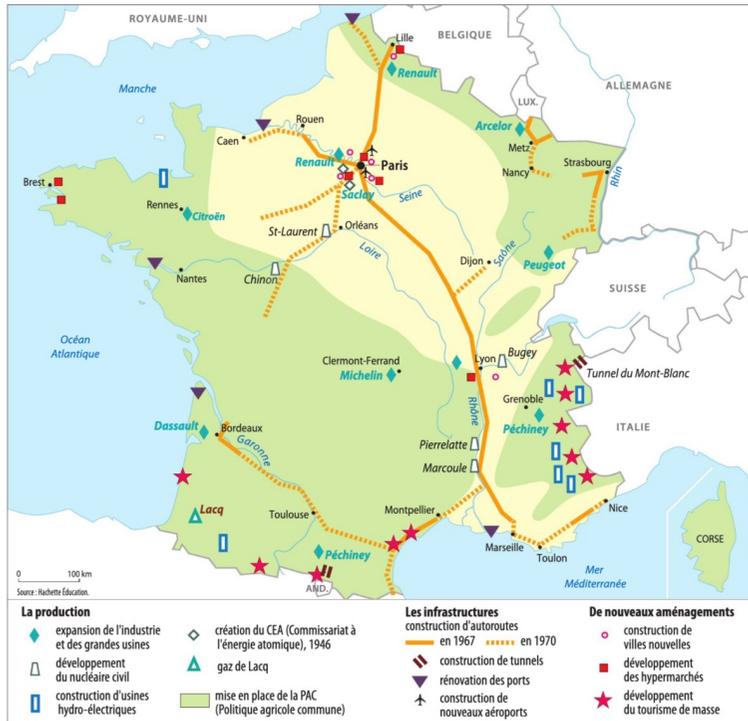
Billet de 5 « nouveaux francs », ayant une valeur de 500 anciens francs, 1965.

Revenu au pouvoir en juin 1958, de Gaulle confie à Antoine Pinay et Jacques Rueff la mission de créer un « franc lourd ». Le 27 décembre 1958 voit l'adoption du plan Pinay-Rueff qui vise la création du nouveau franc. Appelé *nouveau franc*, il équivaut à 100 « anciens francs ». L'abréviation en était « NF » et figurait sur tous les titres de paiement. Le 1^{er} janvier 1960 sont mis en circulation les nouvelles pièces et billets.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

C. Poursuivre la modernisation et la construction de la puissance



5 L'indépendance du Maroc (2 mars 1956)

Mbarek Bekkaï, Premier ministre du Maroc, et Christian Pineau, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, signent la déclaration d'indépendance du Maroc. Cette cérémonie a lieu au Quai d'Orsay, siège du ministère des Affaires étrangères à Paris, et non au ministère des Colonies, car le Maroc est un **protectorat**. Le texte est signé le 2 mars 1956 et l'indépendance est effective le 7 avril 1956.

Protectorat : régime établi par traité, par lequel un État protecteur contrôle un État protégé, qui garde, en théorie, son autonomie politique intérieure.



1 L'indépendance de la Tunisie (20 mars 1956)

Tahar Ben Amar, Premier ministre tunisien, et Christian Pineau, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, signent l'acte proclamant l'indépendance tunisienne à Paris.

La Tunisie n'est pas une colonie mais un protectorat, qui a été établi par la signature en mai 1881 du traité du Bardo avec le gouvernement français.

À la différence du Maroc, qui restaure la monarchie en plaçant sur le trône le roi Mohammed V en août 1957, la Tunisie abolit la monarchie en juillet 1957. La République est alors proclamée et Habib Bourguiba est élu président de la République.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Une puissance mondiale faible qui renaît : 1954-1962

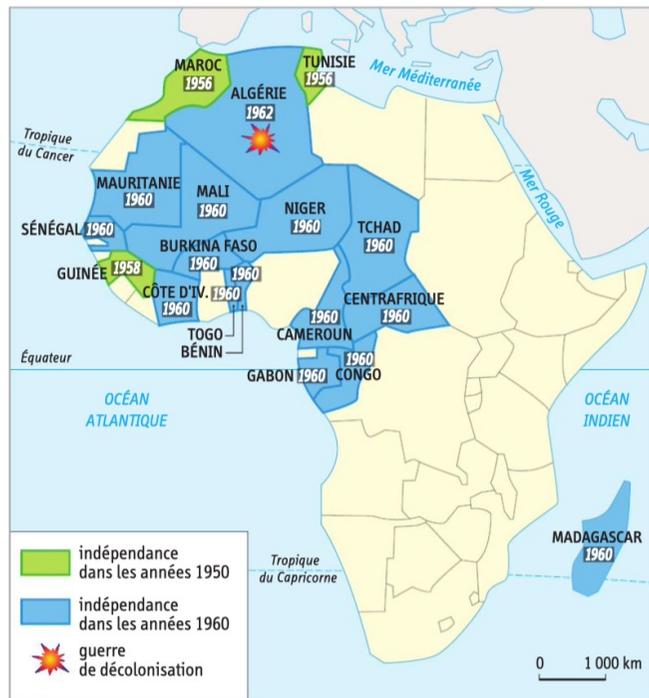
C. Poursuivre la modernisation et la construction de la puissance



Document 1 Les traités de Rome

Affiche italienne, 1957.

- 1 « Une Europe unie pour le progrès et la paix »
- 2 « Finalement les frontières tombent et l'on a une seule communauté et une libre circulation des personnes, des biens et surtout du travail » De Gasperi (président du Conseil italien)
- 3 « Signature des traités pour le marché commun et l'Euratom » (programme énergétique commun)



5 La décolonisation française en Afrique (années 1950-1960)



3 Le premier essai nucléaire français vu par la presse étrangère

Le caricaturiste allemand Fritz Behrendt illustre le nouveau statut de la France sur la scène mondiale après l'explosion, le 13 février 1960, à Reggane dans le Sahara algérien, de la première bombe atomique française.

- 1 Charles de Gaulles, président de la République française (1958-1969)
- 2 Dwight D. Eisenhower, président des Etats-Unis (1953-1961)
- 3 Nikita Khrouchtchev, dirigeant de l'URSS (1953-1964)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

III. Une puissance mondiale enfin installée : 1962-1974

A. La France gaullienne : une grande puissance internationale



4 Jacques Foccart, acteur majeur de la « Françafrique »
Le Premier ministre de la Côte d'Ivoire, Felix Houphouët-Boigny, et Jacques Foccart, Secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches, le 1^{er} juin 1960, dans la cour du Palais de l'Élysée.



2 Essai nucléaire du 6 septembre 1970 sur l'atoll de Mururoa, (archipel des Tuamotu, Polynésie française)



3 De Gaulle inaugure le premier sous-marin nucléaire français
Une du journal *Le Parisien*, 30 mars 1967.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

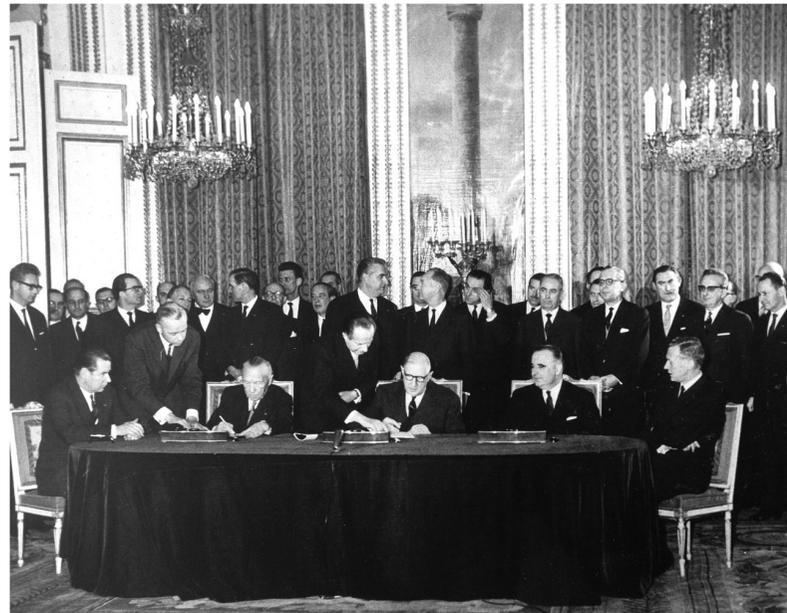
III. Une puissance mondiale enfin installée : 1962-1974

A. La France gaullienne : une grande puissance internationale



2 Des timbres-poste célèbrent le lancement du premier satellite français

Pour célébrer l'événement, les Postes et Télécommunications éditent un ensemble composé de deux timbres-poste, avec la fusée *Diamant-A* au décollage depuis Hammaguir en Algérie (en haut) et le satellite *A-1* en orbite (en bas).



3 La signature du traité de l'Élysée (janvier 1963)

Le 22 janvier 1963, le président français (Charles de Gaulle) et le chancelier ouest-allemand (Konrad Adenauer) signent le traité de l'Élysée, instituant une coopération entre les deux États.



1 La politique de « la chaise vide »

En juin 1965, le gouvernement français opposé à l'abandon de la règle de l'unanimité, se retire du Conseil des ministres européen, ce qui bloque les institutions européennes.

A deux reprises, en janvier 1963 et en novembre 1967, de Gaulle se prononce contre l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne. Il juge en effet le pays bien trop proche des États-Unis, dont il refuse l'ingérence dans la construction européenne.

① EWG : CEE en allemand

② *Zum Gemeinsamen Markt* : vers le marché commun « San roue », caricature de Hans Geisen, 1965.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

III. Une puissance mondiale enfin installée : 1962-1974

B. Les limites et les contestations de la puissance gaullienne



3 De Gaulle reconnaît la Chine communiste (juin 1964)

Huang Zhen, ambassadeur de Chine en France est reçu par le président de Gaulle et le ministre des Affaires étrangères Couve de Murville au Palais de l'Élysée.



2 La manifestation du 13 mai 1968 : la grève générale

Le 13 mai 1968, les partis de gauche et les syndicats ont appelé à la grève générale en solidarité avec le mouvement étudiant début en mars. Ce jour-là, ce sont plus de 10 millions de Français qui sont en grève.

RÉSULTATS COMPLETS DE L'AUBE
INSCRITS : 155.435 - VOTANTS : 125.692 (80,85%)
Suffrages exprimés : 121.933
OUI : 58.727
48,16 % des suffrages exprimés
NON : 63.206
51,84 % des suffrages exprimés
RÉSULTATS du Référendum d'Octobre 1962 :
OUI : 66.682 (53,89%) - NON : 46.797 (36,90%)

LES RÉSULTATS A TROYES
Inscrits : 22.042 - Votants : 18.108 - Taux : 82,15% - Nour : 1076
OUI (18.044) NON (18.064)

Parti	Votants	Exprimés	OUI	NON
Union Communiste	3068	2896	2840	1574
Union Démocratique	2847	2736	2662	674
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991
Union Démocratique du Centre	2657	2599	2508	991

2 La démission du général de Gaulle (28 avril 1969)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

III. Une puissance mondiale enfin installée : 1962-1974

C. Sous Pompidou, une continuité avec la politique gaullienne ?



2 L'élargissement de la CEE en 1973



3 Les négociations pour les accords de paix de Paris (1973)

Les accords de paix de Paris sont des accords d'armistice signés le 27 janvier 1973 dans les anciens bureaux du ministère français des Affaires étrangères (19, avenue Kléber). Ils tentent de mettre fin à la guerre du Vietnam entre les États-Unis, le Nord-Vietnam et le Sud-Vietnam et le Gouvernement provisoire de la République du Sud-Vietnam

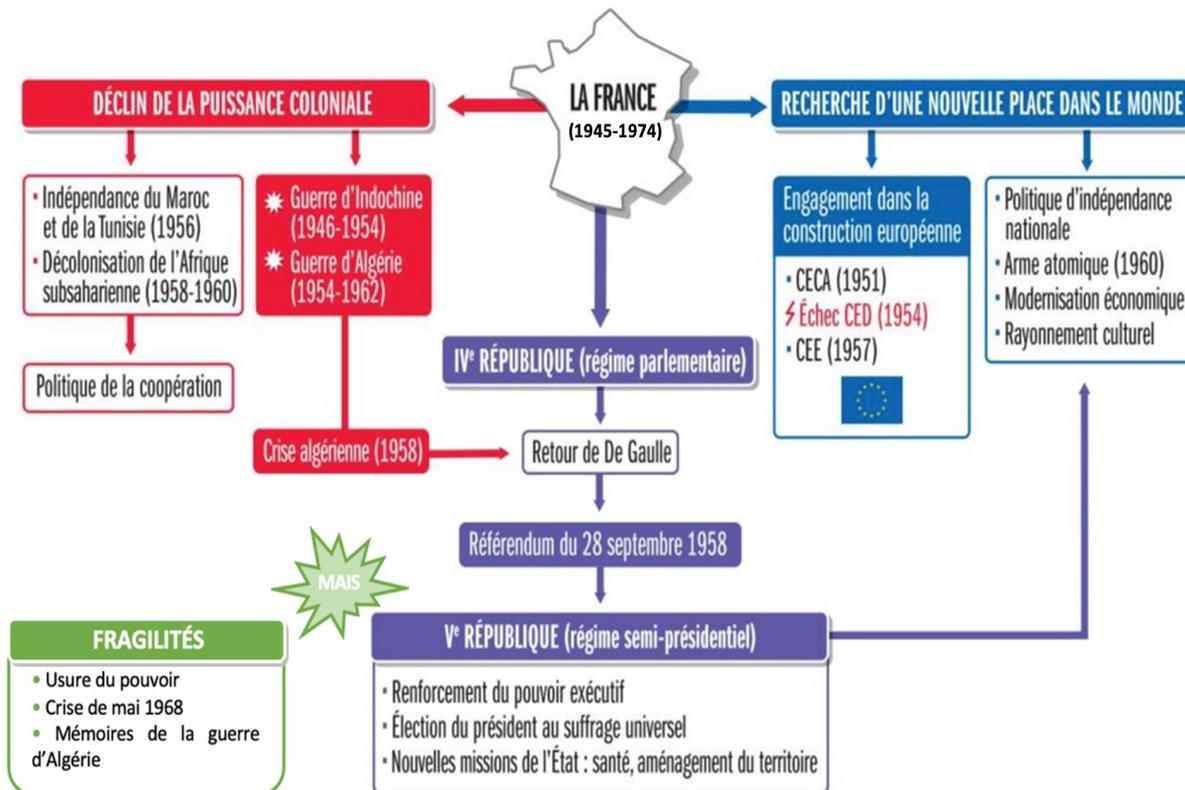


4 Le président Georges Pompidou à son arrivée à Toulouse en mai 1971

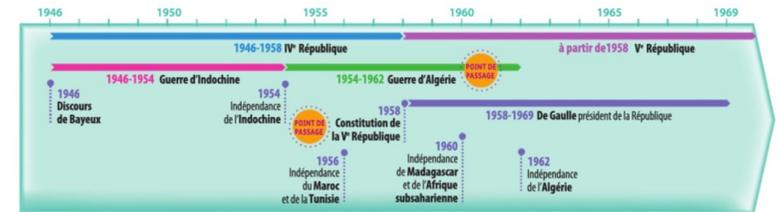
Le 7 mai 1971, le Concorde transporte le président de la République française, Georges Pompidou. Il atterrit à l'aéroport de Toulouse-Matabiau, d'où Concorde a effectué son premier vol d'essai le 2 mars 1969. C'est la première fois qu'un chef d'État utilise un prototype de cet avion supersonique franco-britannique pour effectuer un voyage officiel. La reine Elisabeth II utilise Concorde pour un premier voyage officiel vers la Barbade en 1977.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Schéma bilan



Dates



Personnages



Michel Debré (1912-1996)

Résistant gaulliste, il est sénateur de 1948 à 1958 puis il devient Garde des Sceaux avec le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Il rédige la constitution de 1958 puis occupe la fonction de Premier Ministre de 1959 à 1962.



Charles de Gaulle (1890-1970)

Général, chef de la France libre, il préside le Gouvernement provisoire de 1944 à 1946. Rappelé au pouvoir en 1958 lors de la crise algérienne, il fonde la V^e République et en devient le Président. Il occupe cette fonction jusqu'en 1969.



Pierre Mendès-France (1907-1982)

Député radical, il participe au Front populaire. En 1940, il est emprisonné par Pétain puis rejoint la résistance. Entre 1954 et 1955, il dirige le gouvernement. Il négocie la paix avec l'Indochine. En 1958, il s'oppose au retour de de Gaulle.



Georges Pompidou (1911-1974)

Professeur de lettres avant la guerre, il est un des conseillers de de Gaulle à la Libération. En 1958, il rédige la nouvelle constitution avec Michel Debré avant d'être nommé Premier Ministre en 1962. Il est Président de 1969 à 1974.